

AAD PHENIX II

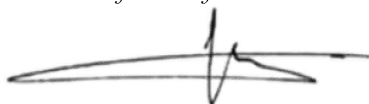
Société par actions simplifiée

35, avenue des Peupliers
35510 Cesson-Sévigné

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Certifié conforme

A handwritten signature in dark ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Bilan Actif

Rubriques	Brut	Amortissement	Net 2024	Exercice N-1
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	137 478,62	12 676,58	124 802,04	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				1 049,55
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	137 478,62	12 676,58	124 802,04	1 049,55
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 868,77		2 868,77	2 868,77
Total immobilisations financières	2 868,77		2 868,77	2 868,77
ACTIF IMMOBILISE	140 347,39	12 676,58	127 670,81	3 918,32
STOCKS				
Matières premières, approvisionnements	791 929,46	658 179,19	133 750,27	424 594,46
En cours de production de biens				
En cours de production de services	1 150 379,25		1 150 379,25	562 723,26
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	188 646,16		188 646,16	102 803,63
Total des stocks	2 130 954,87	658 179,19	1 472 775,68	1 090 121,35
CREANCES				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	13 287 910,41	1 152 535,00	12 135 375,41	11 100 836
Autres créances	4 576 331,69		4 516 039,71	4 559 715,46
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	17 803 950,12	1 152 535,00	16 651 415,12	15 660 551,46
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	1 964 137,38		1 964 137,38	904 649,17
Charges constatées d'avance	120 270,02		120 270,02	84 288,43
Total disponibilités et divers	1 964 137,38		1 964 137,38	904 649,17
ACTIF CIRCULANT	22 019 312,39	1 810 714,19	20 208 598,20	17 739 610,41
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	22 159 659,78	1 823 390,77	20 336 269,01	17 743 528,73

Bilan Passif

Rubriques		Exercice N	Exercice N-1
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel Dont versé :	250 000,00	250 000,00	2 805 410,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		280 541,00	280 541,00
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		(960 727,81)	(3 504 738,71)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		1 174 152,78	(1 878 441,79)
Total situation nette		743 965,97	(2 297 229,50)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		743 965,97	(2 297 229,50)
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		158 313,70	158 313,70
Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		158 313,70	158 313,70
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers		6 713 835,36	5 265 517,32
Total dettes financières		6 713 835,36	5 265 517,32
DETTES D'EXPLOITATION			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		44 597,71	56 668,58
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 093 772,02	9 552 716,88
Dettes fiscales et sociales		5 304 432,41	4 483 972,09
Total dettes d'exploitation		12 503 094,12	14 093 357,55
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		217 059,86	523 569,66
Total dettes diverses		217 059,86	523 569,66
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
DETTES		19 433 989,34	19 882 444,53
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		20 336 269,01	17 743 528,73

Compte de résultat (partie 1)

Rubriques	France	Export	Exercice N	Exercice N-1
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	32 031 405,83	286 900,00	32 318 305,83	25 297 205,39
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	32 031 405,83	286 900,00	32 318 305,83	25 297 205,39
Production stockée			587 655,99	(440 243,63)
Production immobilisée			137 316,66	
Subventions d'exploitation			7 000,00	54 658,60
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			540 022,48	527 612,41
Autres produits			532 480,28	358 824,69
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			34 122 781,24	25 798 057,46
CHARGES EXTERNES				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)			(85 842,53)	(102 803,63)
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			871 862,06	573 992,46
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				(165 046,30)
Autres achats et charges externes			16 990 155,93	13 307 596,91
Total charges externes			17 776 175,46	13 613 739,44
IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES			445 211,28	447 561,01
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			9 864 306,38	9 319 241,72
Charges sociales			3 618 678,16	3 172 837,06
Total charges de personnel			13 482 984,54	12 492 078,78
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			12 676,58	
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			495 910,07	350 950,48
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Total dotations d'exploitation			508 586,65	350 950,48
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			332 286,48	87 501,74
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			32 545 244,41	26 991 831,45
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 577 536,83	(1 193 773,99)

Compte de résultat (partie 2)

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 577 536,83	(1 193 773,99)
OPERATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	46 546,58	3 580,29
Reprises sur provisions et transferts de charges	168 566,49	12 000,00
Différences positives de change	349,38	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	215 462,45	15 580,29
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	336 377,00	364 416,36
Différences négatives de change	1 416,14	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	337 793,14	364 416,36
RESULTAT FINANCIER	(122 330,69)	(348 836,07)
RESULTAT COURANT	1 455 206,14	(1 542 610,06)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 004,80	1 127,53
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		242 614,87
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 004,80	243 742,40
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	282 058,16	579 574,13
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	282 058,16	579 574,13
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(281 053,36)	(335 831,73)
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	34 339 248,49	26 057 380,15
TOTAL DES CHARGES	33 165 095,71	27 935 821,94
BENEFICE ou PERTE	1 174 152,78	(1 878 441,79)

AAD PHENIX II
Société par actions simplifiée au capital de 250.000 €
Siège social : 35 avenue des Peupliers – 35510 Cesson-Sévigné
518 790 415 RCS Rennes

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DE LA SOCIETE
EN DATE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq,
Le trente juin,

La société **HOLDING FSD**, société par actions simplifiée de droit français au capital de 592.637,32 euros, dont le siège social est situé 35 avenue des Peupliers, 35510 Cesson-Sévigné, identifiée sous le numéro 412 146 094 RCS Rennes, Président (ci-après « **HOLDING FSD** » ou l'« **Associé Unique** »),

Propriétaire de l'intégralité des actions et droits de vote de la société **AAD PHENIX II**, société par actions simplifiée de droit français au capital de 250.000 euros, dont le siège social est situé 35 avenue des Peupliers, 35510 Cesson-Sévigné, identifiée sous le numéro 518 790 415 RCS Rennes (ci-après la "**Société**"),

Après avoir exposé préalablement que :

La société COMPAGNIE FRANCAISE D'AUDIT, Commissaire aux comptes titulaire, est présente.

Le représentant du Comité d'entreprise dûment convoqué est présent.

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- les avis de convocation,
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- le rapport de gestion du président ;
- le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- le texte des résolutions proposées;
- un exemplaire des statuts de la Société.

A pris les présentes décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Affectation des résultats de l'exercice ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce ;
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes
- Constatation de la reconstitution des capitaux propres ;
- Pouvoir en vue des formalités

Monsieur le Président présente ensuite le rapport de gestion du président et le rapport du commissaire aux comptes.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, et en l'absence de débat, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

En la forme ordinaire :

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2024

L'Associé Unique après avoir pris connaissance des rapports du Président et du commissaire aux comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils lui ont été présentés et qui se soldent par un bénéfice d'un montant de 1.174.153 euros.

Il approuve également les opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports.

Il prend acte, en outre, qu'il n'a été distribué aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

Par ailleurs, je vous informe que la Société a engagé, au cours de l'exercice écoulé, des dépenses ou des charges non déductibles fiscalement telles que visées au 4 de l'article 39 du code général des impôts, d'un montant de 118.812 euros.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation des résultats de l'exercice

Les comptes de la Société à la clôture de l'exercice font apparaître un bénéfice net de 1.174.153 € que nous vous proposons d'affecter au compte « report à nouveau » qui passerait ainsi de (960.727) € à 213.426 €.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

TROISIEME RESOLUTION

Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes

L'Associé Unique constate que le mandat du Commissaire aux comptes est arrivé à expiration et décide de procéder à son renouvellement jusqu'à l'assemblée générale d'approbation des comptes clos le 31.12.2030.

QUATRIEME RESOLUTION

Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du président, prend acte qu'une convention visée à l'article L. 227-10 du code de commerce est intervenue au titre de l'exercice écoulé :

- Convention de prestations de services avec la société STELLIANT.

Le montant des prestations facturées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élève à 419.046 €.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

CINQUIEME RESOLUTION

Constatation de la reconstitution des capitaux propres

L'Associé Unique constate la reconstitution des capitaux propres de la Société.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

SIXIEME RESOLUTION

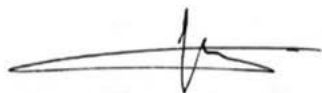
Pouvoir en vue des formalités légales

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités légales en découlant.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique

Des décisions de l'Associé Unique ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal pour être retranscrit sur le registre coté et paraphé et pour être signé par l'Associé Unique.

L'ASSOCIE UNIQUE,



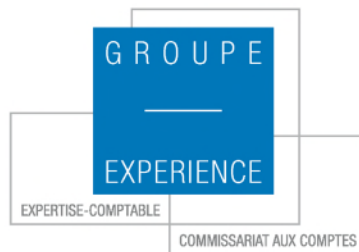
AAD PHENIX II

Société par actions simplifiée

35, avenue des Peupliers
35510 Cesson-Sévigné

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024



AAD PHENIX II
Société par actions simplifiée

35, avenue des Peupliers
35510 Cesson-Sévigné

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'associé unique de la société **AAD PHENIX II**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **AAD PHENIX II** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- L'annexe indique la méthode de valorisation et de dépréciation des créances et des stocks. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Dans le cadre de l'appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à vérifier que les notes de l'annexe aux comptes annuels donnent une information appropriée.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

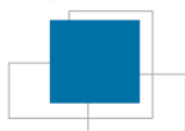
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention



comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

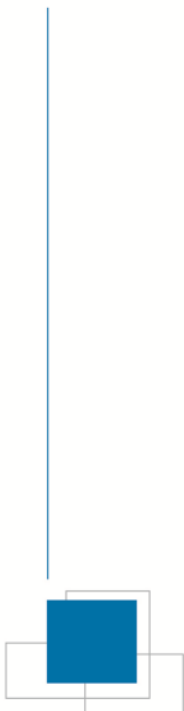
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 30 juin 2025


CFA
Commissaire aux comptes
Arnaud RUDOWSKI



Bilan Actif

Rubriques	Brut	Amortissement	Net 2024	Exercice N-1
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	137 478,62	12 676,58	124 802,04	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				1 049,55
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	137 478,62	12 676,58	124 802,04	1 049,55
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 868,77		2 868,77	2 868,77
Total immobilisations financières	2 868,77		2 868,77	2 868,77
ACTIF IMMOBILISE	140 347,39	12 676,58	127 670,81	3 918,32
STOCKS				
Matières premières, approvisionnements	791 929,46	658 179,19	133 750,27	424 594,46
En cours de production de biens				
En cours de production de services	1 150 379,25		1 150 379,25	562 723,26
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	188 646,16		188 646,16	102 803,63
Total des stocks	2 130 954,87	658 179,19	1 472 775,68	1 090 121,35
CREANCES				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	13 287 910,41	1 152 535,00	12 135 375,41	11 100 836
Autres créances	4 576 331,69		4 516 039,71	4 559 715,46
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	17 803 950,12	1 152 535,00	16 651 415,12	15 660 551,46
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	1 964 137,38		1 964 137,38	904 649,17
Charges constatées d'avance	120 270,02		120 270,02	84 288,43
Total disponibilités et divers	1 964 137,38		1 964 137,38	904 649,17
ACTIF CIRCULANT	22 019 312,39	1 810 714,19	20 208 598,20	17 739 610,41
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	22 159 659,78	1 823 390,77	20 336 269,01	17 743 528,73

Bilan Passif

Rubriques		Exercice N	Exercice N-1
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel Dont versé :	250 000,00	250 000,00	2 805 410,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			
Écarts de réévaluation			
Réserve légale		280 541,00	280 541,00
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		(960 727,81)	(3 504 738,71)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		1 174 152,78	(1 878 441,79)
Total situation nette		743 965,97	(2 297 229,50)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		743 965,97	(2 297 229,50)
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques		158 313,70	158 313,70
Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		158 313,70	158 313,70
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers		6 713 835,36	5 265 517,32
Total dettes financières		6 713 835,36	5 265 517,32
DETTES D'EXPLOITATION			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		44 597,71	56 668,58
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		7 093 772,02	9 552 716,88
Dettes fiscales et sociales		5 304 432,41	4 483 972,09
Total dettes d'exploitation		12 503 094,12	14 093 357,55
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		217 059,86	523 569,66
Total dettes diverses		217 059,86	523 569,66
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			
DETTES		19 433 989,34	19 882 444,53
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		20 336 269,01	17 743 528,73

Compte de résultat (partie 1)

Rubriques	France	Export	Exercice N	Exercice N-1
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	32 031 405,83	286 900,00	32 318 305,83	25 297 205,39
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	32 031 405,83	286 900,00	32 318 305,83	25 297 205,39
Production stockée			587 655,99	(440 243,63)
Production immobilisée			137 316,66	
Subventions d'exploitation			7 000,00	54 658,60
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			540 022,48	527 612,41
Autres produits			532 480,28	358 824,69
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			34 122 781,24	25 798 057,46
CHARGES EXTERNES				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)			(85 842,53)	(102 803,63)
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			871 862,06	573 992,46
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				(165 046,30)
Autres achats et charges externes			16 990 155,93	13 307 596,91
Total charges externes			17 776 175,46	13 613 739,44
IMPOTS, TAXES ET ASSIMILES			445 211,28	447 561,01
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			9 864 306,38	9 319 241,72
Charges sociales			3 618 678,16	3 172 837,06
Total charges de personnel			13 482 984,54	12 492 078,78
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			12 676,58	
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			495 910,07	350 950,48
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Total dotations d'exploitation			508 586,65	350 950,48
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			332 286,48	87 501,74
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			32 545 244,41	26 991 831,45
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 577 536,83	(1 193 773,99)

Compte de résultat (partie 2)

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 577 536,83	(1 193 773,99)
OPERATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	46 546,58	3 580,29
Reprises sur provisions et transferts de charges	168 566,49	12 000,00
Différences positives de change	349,38	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	215 462,45	15 580,29
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	336 377,00	364 416,36
Différences négatives de change	1 416,14	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	337 793,14	364 416,36
RESULTAT FINANCIER	(122 330,69)	(348 836,07)
RESULTAT COURANT	1 455 206,14	(1 542 610,06)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 004,80	1 127,53
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		242 614,87
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 004,80	243 742,40
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	282 058,16	579 574,13
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	282 058,16	579 574,13
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(281 053,36)	(335 831,73)
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	34 339 248,49	26 057 380,15
TOTAL DES CHARGES	33 165 095,71	27 935 821,94
BENEFICE ou PERTE	1 174 152,78	(1 878 441,79)

Préambule

Annexe relative aux comptes sociaux de la société AAD PHENIX II arrêtés au 31/12/2024 qui fait apparaître un résultat en de 1 174 152,78 € et un total de bilan de 20 336 269,01 €.

Événements significatifs de l'exercice

Néant.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été élaborés conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, tel que présenté par le règlement n°2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général, modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes, indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les immobilisations incorporelles sont composées :

- Logiciels et autres immobilisations incorporelles : ils font l'objet d'un amortissement linéaire entre 2 et 4 ans

2. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres est déterminée en fonction des prévisions d'activité de la société et de ses dettes financières nettes.

Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

3. Créances

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

La règle pratiquée pour le calcul de la provision est de :

- Pour les créances en procédure d'injonction de payer :
 - o 100% pour les créances antérieures à N-2
 - o 75% pour les créances antérieures à N-1
- Pour les créances en redressement judiciaire :
 - o 100%

Le risque sur les autres créances est quant à lui calculé comme suit :

- Retard de 180 à 270 jours, 10%
- Retard de 270 à 360 jours, 30%
- Retard de 360 à 720 jours, 60%
- Retard de plus de 720 jours, 100%

4. Stocks

Les stocks de matières et approvisionnements sont constitués de consommables et de petit matériel pour nos opérations. Ils sont valorisés en prix de remplacement. Le petit matériel est déprécié selon la règle suivante :

Date d'achat N : dépréciation 0%

Date d'achat N-1 : dépréciation 25%

Date d'achat N-2 : dépréciation 50%

Date d'achat N-3 : dépréciation 90%

Date d'achat antérieur à N-3 : dépréciation 100%

Les stocks d'en cours de production de services sont évalués en fonction de l'achèvement des chantiers. Ils font l'objet d'une revue à la clôture pour identifier d'éventuelles pertes à terminaison.

5. Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

6. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

7. Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

8. Evènements post clôture

Néant

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Note 1 : Immobilisations

Le tableau de synthèse des immobilisations brutes est le suivant :

Rubriques	Montant début Exercice N	Augmentations	Diminutions	Montant fin Exercice N
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 049,55	137 478,62	1 049,55	137 478,62
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 868,77			2 868,77
TOTAL GENERAL	3 918,32	137 478,62	1 049,55	140 347,39

Les trois catégories d'immobilisations sont détaillées ci-après.

✓ Immobilisations financières

Le total des immobilisations financières se décompose comme suit :

Rubriques	Montant début Exercice N	Augmentations	Diminutions	Montant fin Exercice N
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	2 868,77			2 868,77
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 868,77			2 868,77

Note 2 : Tableau des provisions

✓ Provisions

Le tableau de synthèse des provisions est le suivant :

	Montant début Exercice N	Augmentations	Diminutions	Montant fin Exercice N
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	158 313,70			158 313,70
Provisions pour dépréciation	1 537 737,57	495 910,07	222 933,45	1 810 714,19
TOTAL GENERAL	1 696 051,27	495 910,07	222 933,45	1 969 027,89

✓ Provisions pour risques

	Montant début Exercice N	Augmentations	Diminutions	Montant fin Exercice N
Provisions pour litiges	158 313,70			158 313,70
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUE	158 313,70			158 313,70

✓ Provisions pour dépréciation

	Montant début Exercice N	Augmentations	Diminutions	Montant fin Exercice N
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur immobilisation de titres mis en équivalence				
Sur immobilisation de titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	367 335,00	290 844,19		658 179,19
Sur comptes clients	1 001 836,08	205 065,88	54 366,96	1 152 535,00
Autres provisions dépréciations	168 566,49		168 566,49	
TOTAL DES PROVISIONS POUR DEPRECIATION	1 537 737,57	495 910,07	222 933,45	1 810 714,19

Note 3 : Créances

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 868,77		2 868,77
Clients douteux ou litigieux	(14,38)	(14,38)	
Autres créances clients	13 287 910,41	13 287 910,41	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	50 043,66	50 043,66	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	1 752 826,17	1 752 826,17	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	2 713 169,88	2 713 169,88	
Charges constatées d'avance	120 270,02	120 270,02	
Total des créances	17 927 088,91	17 924 220,14	2 868,77

Note 4 : Produits à recevoir

Produits à recevoir	Exercice N	Exercice N-1
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		1 470 230,40
Autres créances	199 130,00	252 498,57
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	199 130,00	1 722 728,97

Note 5 : Charges et produits constatés d'avance

✓ Charges constatées d'avance

Nature des charges	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation :	120 270,02	84 288,00
Charges financières :		
Charges exceptionnelles :		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	120 270,02	84 288,43

✓ Produits constatés d'avance

Nature des charges	Exercice N	Exercice N-1
Produits d'exploitation :		
Produits financiers :		
Produits exceptionnels :		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Note 6 : Capitaux propres

Le capital social est composé au 31/12/2024 de 611 744,00 actions de 4.585921€ de nominal chacune.

✓ Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	A la clôture	Créés pendant l'exercice	Remboursés		
Actions ordinaires	611 744,00			611 744,00	0,41
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
Total	611 744,00			611 744,00	

✓ Variation des capitaux propres

	Montant début Exercice N	Augmentatio n de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Résultat N	Montant fin Exercice N
Capital en nombre d'actions	611 744,00					611 744,00
Valeur nominale	4,59					0,41
Capital social ou individuel	2 805 410,00	1 867 042, 69	(4 422 4 52,69)			250 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...						
Ecart de réévaluation						
Réserve légale	280 541,00					280 541,00
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves						
Report à nouveau	(3 504 738,71)		4 422 45 2,69	(1 878 441,79)		(960 727,81)
Résultat de l'exercice	(1 878 441,79)			1 878 441,79	1 174 152,78	1 174 152,78
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
Dividendes versés						
Total capitaux propres	(2 297 229,50)	1 867 042,69			1 174 152,78	743 965,97

Note 7 : Dettes

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 154 064,00	7 154 064,00		
Personnel et comptes rattachés	1 612 767,51	1 612 767,51		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	950 014,49	950 014,49		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	2 475 929,16	2 475 929,16		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	265 721,25	265 721,25		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	6 713 835,36	6 713 835,36		
Autres dettes (dont dettes relatives à des	217 059,86	217 059,86		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	19 389 391,63	19 389 391,63		

Note 8 : Charges à payer

Charges à payer	Exercice N	Exercice N-1
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 158 618,42	3 361 624,53
Dettes fiscales et sociales	1 570 715,81	1 326 143,98
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 134,20	3 134,20
TOTAL	3 732 468,43	4 690 902,71

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 9 : Ventilation du chiffre d'affaires

Détail du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1
Ventes de marchandises		
Ventes de produits finis		
Production vendue de services	32 318 305,83	25 297 205,39
Total	32 318 305,83	25 297 205,39

Détail du chiffre d'affaires par zones géographiques	Exercice N
France	32 031 405,83
Export	286 900,00
Total	32 318 305,83

Note 10 : Résultat d'exploitation

	Exercice N	Exercice N-1
TOTAL RESULTAT D'EXPLOITATION	1 577 536,83	(1 193 773,99)

Note 11 : Résultat financier

	Exercice N	Exercice N-1
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	46 546,58	3 580,29
Reprises sur provisions et transferts de charges	168 566,49	12 000,00
Différences positives de change	349,38	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	215 462,45	15 580,29
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	336 377,00	364 416,36
Différences négatives de change	1 416,14	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	337 793,14	364 416,36
RESULTAT FINANCIER	(122 330,69)	(348 836,07)

Note 12 : Résultat exceptionnel

	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 004,80	1 127,53
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		242 614,87
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 004,80	243 742,40
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	282 058,16	579 574,13
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	282 058,16	579 574,13
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(281 053,36)	(335 831,73)

Note 13 : Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat net Exercice N	Résultat net Exercice N-1
Résultat courant	1 455 206,14		1 455 206,14	(1 542 610,06)
Résultat exceptionnel	(281 053,36)		(281 053,36)	(335 831,73)
Participation des salariés				

Note 14 : Engagement hors bilan

Catégorie d'engagement	Provisionné	Non Provisionné
Engagements Retraite		243 845,00
Médailles du travail		

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 243 845,00 € charges sociales incluses de 45%. La convention collective applicable retenue pour le calcul est la convention collective nationale des entreprises de propreté et services associés.

Les paramètres du calcul de la provision des indemnités de départ à la retraite sont les suivants :

Départ à la retraite à l'initiative du salarié	64 ans
Taux d'actualisation	3.40 %
Taux de revalorisation des salaires des cadres	1.74 %
Taux de revalorisation des salaires des non-cadres	1.70 %

AUTRES INFORMATIONS

Note 15 : Entreprises liées

Postes	Montants Entreprises liées	Montants Total bilan
Immobilisations financières		
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Créances		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	3 091 455,00	12 508 588,04
Autres créances	2 512 899,00	4 516 039,71
Capital souscrit appelé non versé		
Passif		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	6 713 835,36	6 713 835,36
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		44 597,71
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 852 663,00	7 154 064,00
Autres dettes	43 719,00	590 272,49
Eléments financiers		
Produits de participation		
Autres produits financiers	44 796,00	215 462,45
Charges financières	336 377,00	337 793,14

Note 16 : Identité de la société mère consolidant des comptes de la société

SAS Stelliant
37 Rue de la Victoire
75009 Paris
SIREN 820 803 484

Note 17 : Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2019, la société est comprise dans le périmètre d’intégration fiscale du groupe STELLIANT.

L'application de la convention d'intégration fiscale permet de calculer les charges d'impôt pour les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice.

Note 18 : Liste des filiales et participations

Sociétés	Capital	Quote-part du capital détenue	Valeur Nette des titres détenus hors mali technique	Prêts et avances consentis	CA HT du dernier exercice clos	Résultat dernier exercice clos	Dividendes perçus
		%					

Parties liées :

Les transactions entre parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne nécessitent pas d’informations complémentaires visées à l’article R.123-198 11°

Note 19 : Effectif

Catégories	Exercice N	Exercice N-1
Cadres	23	58
Employés et techniciens	242	212
Total	265	270

AAD PHENIX II

Société par actions simplifiée au capital de 250.000 €
Siège social : 35 avenue des Peupliers – 35510 Cesson-Sévigné
518 790 415 RCS Rennes

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT EN VUE DE L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Cher Associé,

Le présent rapport est établi, conformément à la loi et aux statuts, d'une part afin de vous exposer la situation et l'activité de la société AAD PHENIX II (la "**Société**") au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, les résultats de cette activité, les progrès réalisés, les difficultés rencontrées, l'évolution prévisible de la situation de la Société et ses perspectives d'avenir, les événements importants survenus depuis la date de la clôture de l'exercice et les activités de la Société en matière de recherche et de développement ; d'autre part, pour soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice et l'affectation des résultats qui ressortent de ces comptes.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

1. ACTIVITE ET SITUATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024 - PERSPECTIVES D'AVENIR

1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société

La société AAD PHENIX II clôture son quatorzième exercice social.

1.2 Endettement de la Société

Au 31 décembre 2024, la Société n'avait pas d'Emprunt en-cours auprès d'établissement de crédit. La Société avait un endettement de 6.713.835 €.

1.3 Trésorerie disponible

Au 31 décembre 2024, la trésorerie de la Société disponible était de 1.964.137 €.

1.4 Progrès réalisés ou difficultés rencontrées

Le résultat d'exploitation a augmenté de 232 % € pour un chiffre d'affaires en hausse de 27.75 %.

1.5 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous espérons améliorer le chiffre d'affaires et notre résultat d'exploitation.

1.6 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant.

2. ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard aux articles L.232-1 et R.225-102 du Code de Commerce, je vous informe que la Société n'a effectué aucune activité en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

3. INFORMATIONS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

3.1 Sociétés contrôlées

3.2 Activité des filiales et participations

Néant.

3.3 Prise de participation ou prises de contrôle

Néant.

3.4 Cessions de participation

Au cours de l'exercice, la Société n'a cédé aucune participation.

3.5 Actions d'autocontrôle

La Société ne possède aucune action d'autocontrôle.

3.6 Participations réciproques

Conformément aux dispositions de l'article R233-19 alinéas 1 et 2 du code de commerce, il n'y a pas eu lieu à des régularisations de participations croisées.

4. COMPTES CONSOLIDES :

Je vous rappelle que la Société ne remplit pas les conditions fixées par l'article L. 233-16 du code de commerce pour l'établissement de comptes consolidés.

5. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE :

En application de l'article L. 227-10 du code de commerce, le commissaire aux comptes ou, s'il n'en a pas été désigné, le président doit présenter un rapport sur les conventions, autres que celles portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, intervenues directement ou par personne interposée entre la société et son président, l'un de ses dirigeants ou l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société associée, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce.

Par dérogation aux dispositions du premier alinéa de l'article précité, lorsque la société ne comprend qu'un seul associé, il est seulement fait mention au registre des décisions des conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la société et son dirigeant.

- Convention de prestations de services avec la société STELLIANT

Le montant des prestations facturées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élève à 419.046 €.

6. REGLES DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des documents comptables sont conformes à la réglementation en vigueur.

Vos commissaires aux comptes relatent, dans leur rapport sur les comptes annuels, l'accomplissement de leur mission.

7. DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS ET DES CLIENTS

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 j	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et plus	TOTAL (1j et plus)	0 j	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et plus	TOTAL (1j et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	1 101					258	8 204					6 024
Montant total des factures concernées HT en K€	2 418	13	249	29	1 453	1 745	2 101	1 389	789	499	3 955	6 632
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	13,60	0,08	1,40	0,16	8,18	9,82						
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice							6,84	4,53	2,57	1,62	12,89	21,61
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal)												
Délais de paiement utilisés pour	Délais contractuels :	art. L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce				Délais contractuels :	art. L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce					
le calcul des retards de paiement	Délais Légaux :	art. L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce				Délais Légaux :	art. L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce					

Factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice

	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 j	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et plus	TOTAL (1j et plus)	0 j	1 à 30 j	31 à 60 j	61 à 90 j	91 j et plus	TOTAL (1j et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre cumulé de factures concernées												
Montant cumulé des factures concernées HT												
Pourcentage du montant total HT des factures reçues dans l'année												
Pourcentage du montant total HT des factures émises dans l'année												
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal)												
Délais de paiement utilisés pour	Délais contractuels :						Délais contractuels :					
le calcul des retards de paiement	Délais Légaux :						Délais Légaux :					

8. PLAN D'OPTIONS D'ACHAT OU DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Il n'y a pas de plan d'options de souscription ou d'achat d'actions en vigueur dans la Société.

9. ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Au cours de l'exercice, la Société n'a effectué aucune attribution d'actions gratuites.

10. EXAMEN DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT

10.1 Examen des comptes et résultats de la Société

Les comptes annuels détaillés ci-après ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

L'exercice clos au 31 décembre 2024 a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes s'élevant à 32.318.306 euros contre 25.297.205 euros pour l'exercice précédent.

Total des produits d'exploitation : 34.122.781 euros contre 25.798.057 euros pour l'exercice précédent.

Total des charges d'exploitation : 32.545.244 euros contre 26.991.831 euros pour l'exercice précédent

- ✓ D'où un résultat d'exploitation de : 1.577.537 euros contre (1.193.774) euros pour l'exercice précédent

Total des produits financiers : 215.462 euros contre 15.580 euros pour l'exercice précédent

Total des charges financières : 337.793 euros contre 364.416 euros pour l'exercice précédent

- ✓ D'où un résultat financier de : (122.331) euros contre (348.836) euros pour l'exercice précédent
- ✓ Le résultat courant avant impôt s'établit donc à 1.455.206 euros contre (1.542.610) euros pour l'exercice précédent

Total des produits exceptionnels : 1.005 euros contre 243.742 euros pour l'exercice précédent

Total des charges exceptionnelles : 282.058 euros contre 579.574 euros pour l'exercice précédent

- ✓ D'où un résultat exceptionnel de : (281.053) euros contre (335.832) euros pour l'exercice précédent

En conséquence, après prise en compte du résultat exceptionnel, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se soldent par un bénéfice net de 1.174.153 euros contre une perte nette de (1.878.441) euros pour l'exercice précédent.

10.2 Proposition d'affectation du résultat

Les comptes de la Société à la clôture de l'exercice font apparaître un bénéfice net de 1.174.153 € que nous vous proposons d'affecter au compte « report à nouveau » qui passerait ainsi de (960.727) € à 213.426 €.

Par ailleurs, je vous informe que la Société a engagé, au cours de l'exercice écoulé, des dépenses ou des charges non déductibles fiscalement telles que visées au 4 de l'article 39 du code général des impôts, d'un montant de 118.812 euros.

En outre, je vous rappelle, en application de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

10.3 Observations du Comité d'entreprise

Le Comité d'entreprise n'a émis à ce jour aucune observation.

10.4 Constatation de la reconstitution des capitaux propres

Nous vous proposons de constater la reconstitution des capitaux propres de la Société.

11. SITUATION DES MANDATS SOCIAUX :

Je vous rappelle que le mandat du Commissaire aux comptes arrive à expiration.

Nous vous proposons de procéder à son renouvellement pour six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes clos le 31.12.2030.

Je vous invite à approuver les résolutions qui vous sont soumises.



LE PRESIDENT,
STELLIANT représenté par Benjamin BOUFFARD